

COUT D'EMBAUCHE D'UN JEUNE EN CONTRAT DE QUALIFICATION 35 Heures - Euros

Base horaire du SMIC* : 7,19 €
Base mensuelle du SMIC 35 heures: 1 090,51 €
* base horaire du SMIC au 1er juillet 2003

Age du jeune	1ère année	2ème année
18 à 20 ans révolus	50 % du SMIC	60 % du SMIC
21 ans et plus	65 % du SMIC	75 % du SMIC

Age du jeune	18 à 20 ans	21 ans et plus
<u>Salaire mensuel brut 1^{ère} année</u>	545,25 €	708,83 €
Charges Patronales		
- Assedic TA 3,70 %	20,17 €	26,23 €
- FNGS 0,10%	0,55 €	0,71 €
- Retraite 4,50 %	24,54 €	31,90 €
- FNAL 0,10 %	0,55 €	0,71 €
Total mensuel pour une entreprise de moins de 10 salariés	591,05 €	768,37 €
Pour les entreprises de 10 salariés et plus		
- Transport: variable, ex: 1,63% <i>*le taux dépend de l'entreprise, voir bordereau Urssaf</i>	8,89 €	11,55 €
- Logement 1 %	5,45 €	7,09 €
- Effort construction 0,40 %	2,18 €	2,84 €
- FNAL 0,40 %	2,18 €	2,84 €
Total mensuel pour une entreprise de plus de 10 salariés	609,76 €	792,68 €
<u>Salaire mensuel brut 2^{ème} année</u>	654,30 €	817,88 €
Total mensuel pour une entreprise de moins de 10 salariés	709,27 €	886,58 €
Total mensuel pour une entreprise de plus de 10 salariés	731,71 €	914,64 €

Tableau communiqué à titre indicatif.

Pour les entreprises disposant d'un minimum conventionnel, il est nécessaire de remplacer le SMIC par celui-ci.

